



Piège dur le net, erreur de commande, peur des douanes...

Par **BiBi33272**, le **28/01/2010** à **22:00**

Bonjour,

Le 02 Janvier 2010 et chez moi, je navigue sur le web sur des sites de vente en ligne de produits diététiques dont je suis friand car je commence à préparer mon physique pour cette été et sur des sites connus des salles de musculation tel que [PROTEINES.COM](#) ou [PROTEINES PAS CHER.COM](#).

Je je suis à ce moment la à la recherche d' « acides animés » pour la fatigue musculaire ainsi qu'un brûleur de graisse pour la ceinture abdominale à base de thé vert. Je trouve finalement ces articles pour moins de 100€ et m'apprête à commander quand on me propose également un dit

« Pack performance sexuelle » non chimique pour seulement 83,73€ alors j'accepte la proposition et paye la commande sans me méfier. Je reçois par la suite, aux alentours du 05.01.2010 une facture me confirmant le débit de mon compte mais d'une société qui m'est inconnu Medseller.com et dans cette facture sont indiqués des noms de produits du type « générique Cialis 20mg/30 », je ne connais pas réellement ce produit alors je commence à me renseigner sur des forums où j'apprends que cela sert pour les dysfonctionnements érectiles un peu comme le VIAGRA, étonnant pour un produit non chimique et de plus je n'ai pas de problème a se niveau alors je contacte un médecin qui m'explique que ceci est un piège et que c'est dangereux et de plus illégal, que c'est de la contre-façon fabriqué dans d'autres pays!!! Je suis maintenant conscient de m'être fait arnaqué alors je me rapproche de la société concerner qui en fait « ONLINE STORE » afin de demander réparation, je ne parle que très peu l'anglais, cela fut difficile mais à force d'insistance et de menaces de dépôt de plainte et procédures judiciaire, cette société accepte l'annulation de ma commande et le remboursement intégral de celle-ci, je fus rembourser par un crédit sur mon compte de

83,73€ le 21 Janvier 2010.

J'ai été contacté par les douanes le 25.01.2010 qui me demandent de les rappeler demain à cause de ce colis... MOI, Dès que j'ai pris connaissance de cette arnaque j'ai annulé cette commande et j'en ai pour preuve les mails effectués à cette société ainsi qu'un relevé bancaire avec le débit ainsi que le remboursement de la commande ainsi que les excuses de cette société.

Aujourd'hui je m'inquiète car je suis quelqu'un honnête, j'ai un petit travail mais que je ne veux pas perdre, je n'ai pas les moyens de payer une amende ou de faire un recours contre cette société...

Je flip à mort, je n'ai jamais eu de problèmes avec la

Par **chris_idv**, le **31/01/2010** à **15:10**

Bonjour,

Les douanes ont dû intercepter le colis qui vous a été adressé par votre fournisseur ... avec votre nom et votre adresse.

Aller à la convocation des douanes, dites la vérité ... et payez l'amende.

Salutations,